

Conditions générales - International

Les présentes conditions s'appliquent au FitLine STEP-UP Challenge (le "Challenge") à partir du 11 janvier 2025. Il sera déployé localement lors de différents événements. Le défi est organisé par PM-International AG, dont le siège social est situé au 15 Wäistroos, L-5445 Luxembourg (PM-International).

En s'inscrivant au défi STEP-UP de FitLine comme indiqué ci-dessous (1er tour), le participant accepte de se conformer aux conditions générales suivantes. Le FitLine STEP-UP Challenge se compose de plusieurs manches, chacune d'entre elles étant soumise à des règles spécifiques.

Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus pour participer au défi. Les employés de PM-International Group ne peuvent pas participer à ce défi.

Il n'y a pas de frais de participation, ni de paiement ou d'achat de produits à effectuer pour participer au défi.

Sauf disposition contraire, les frais de voyage sont à la charge des participants.

1. Description des différentes épreuves du défi

a. Premier tour

- i. Pour participer au Challenge, les participants s'inscrivent sur FitLine.com en remplissant le formulaire prévu à cet effet.
- ii. Dans un premier temps, les participants sont invités à envoyer régulièrement un témoignage. Ce témoignage doit faire part de l'expérience, des progrès et des améliorations dans un court récit accompagné d'une photo ou d'une vidéo montrant l'évolution du mode de vie au fil des mois. Envoyez-les par le biais des formulaires sur FitLine.com ou par courrier électronique. Les témoignages doivent détailler les changements mentaux et physiques à l'aide d'images et de textes.
- iii. **Processus de sélection:** Une présélection de 10 finalistes locaux au maximum sera effectuée par le siège de PM-International - Marketing sur la base de la régularité et de la qualité des témoignages soumis via les formulaires de témoignage fournis dans les newsletters. Lors des Business Academies (BA) locales qui auront lieu au mois d'avril, un concours avec des témoignages en direct se déroulera sur scène dans chaque pays. Le public pourra voter via un formulaire en ligne pour désigner le gagnant. Il ne peut y avoir qu'un seul gagnant par pays.
- iv. **Les prix:** Un panier de produits d'une valeur de 500 euros sera offert en récompense. Le prix est incessible et non négociable. Aucune alternative en espèces, aucun crédit, ni aucun autre produit ne sera fourni. PM-International décline toute responsabilité concernant les prix et se réserve le droit de remplacer tout prix annoncé par un autre produit de même valeur sans préavis.

Les prix seront remis à la BA d'avril par les filiales. En cas de non-participation à l'événement, les prix peuvent être réclamés jusqu'à un mois après l'événement ou jusqu'au 14 juin 2025.

- v. **Progression vers le deuxième tour:** les vainqueurs du premier tour se qualifieront automatiquement pour le deuxième tour et seront connus sous le nom de vainqueurs nationaux.
- vi. **Date limite et annonce:** La clôture du premier tour a lieu le même jour que la Business Académie locale d'avril, et les lauréats du premier tour seront annoncés au cours de l'événement.

b. Deuxième tour

i. Reconnaissance et vote :

Les lauréats nationaux seront présentés sur un site web avec les photos et les vidéos qu'ils ont fournies et qui montrent les changements apportés à leur mode de vie, ainsi qu'un texte d'introduction.

Les participants pourront voter en ligne pour leur lauréat national préféré, à raison d'un vote par personne. Le système de vote sera accessible sur fitline.com pendant toute la durée du vote. Une authentification avec le nom, le pays et l'adresse électronique sera nécessaire pour limiter le vote à 1 par personne.

ii. Sélection des finalistes :

Les cinq lauréats nationaux ayant obtenu les notes les plus élevées passeront au troisième tour (les "finalistes").

iii. Prix :

Chacun des cinq finalistes recevra une Apple Watch Ultra avec un bracelet personnalisé FitLine et une tenue de sport FitLine pour homme ou femme. Les finalistes seront contactés le 1er juin 2025 par leur filiale locale par e-mail, téléphone ou messagerie. Ils recevront les instructions pour le grand événement final et leur filiale PM international se chargera de l'organisation du voyage.

Les prix seront remis aux finalistes lors de l'événement PM-International WMC du 14 juin 2025. Les prix peuvent être réclamés jusqu'à un mois après le WMC.

iv. Période de vote et clôture :

Le vote en ligne sera ouvert du 2 mai au 26 mai 2025. Le deuxième tour se terminera le 26 mai 2025, et les gagnants seront contactés directement. Ils recevront automatiquement une invitation au Congrès mondial du management (World Management Congress) qui se tiendra le 14 juin 2025 à Berlin et dont les frais de voyage seront pris en charge par PM-International.

c. Troisième tour

- i. Les finalistes seront invités à partager leur histoire de transformation sur scène et à discuter de leurs résultats.
- ii. Le public présent à l'événement aura la possibilité de voter pendant l'événement en direct. Un formulaire de vote sera transmis aux participants de l'événement, où ils auront la possibilité de voter pour leur finaliste préféré. Une authentification avec le nom, le pays et l'adresse électronique sera nécessaire pour limiter le vote à 1 par personne.
- iii. Le finaliste qui aura reçu le plus grand nombre de votes le jour du WMC PM-International, le 14 juin 2025, sera le vainqueur du défi. Les finalistes viendront sur scène pour partager leur parcours. Le gagnant sera annoncé sur scène à la fin de l'événement. Le lauréat sera couronné le 14 juin 2025 lors du WMC de PM-International.
- iv. **Prix:**
Le gagnant recevra un week-end pour deux personnes dans un hôtel de fitness et de bien-être d'une valeur de 4000 €, un tournage vidéo pour le prochain épisode de "FitLine dans ma vie" et un trophée exclusif du défi FitLine STEP-UP.
- v. **Conditions :**
 - Le week-end évasif sera programmé avec le gagnant dans le mois suivant l'événement. PM-International prend en charge le coût du voyage, les 2 nuits pour 2 personnes ainsi que le transport et la nourriture.
 - Si le gagnant vient d'Europe, le week-end se déroulera dans une station thermale et de remise en forme en Italie. Si le gagnant est originaire d'Asie, le week-end se déroulera dans un centre de spa et de remise en forme en Indonésie. Si le gagnant vient d'Amérique du Nord, le week-end se déroulera dans un centre de spa et de remise en forme en Californie. Les prix peuvent être réclamés jusqu'au 14 juillet 2025.
 - Mode de transport : PM-International prendra en charge le billet d'avion aller-retour en classe économique pour le gagnant et son invité, de l'aéroport international le plus proche jusqu'à la destination désignée.
 - Détails de l'hébergement : Le prix comprend une suite pré-assignée pour 2 personnes et 2 nuits, l'accès au spa et/ou à la salle de fitness.
 - Repas et autres inclusions : Le prix comprend 3 repas par jour, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner pris dans le restaurant de l'hôtel pour 2 personnes. Les boissons supplémentaires ou l'alcool sont exclus et seront à la charge du gagnant.
- vi. **Restrictions ou limitations :**
Le gagnant disposera d'un mois à compter de l'événement du WMC, c'est-à-dire jusqu'au 14 juillet 2025, pour prendre contact avec la filiale locale et l'équipe

marketing de PM-International afin de planifier et d'organiser le voyage. Les coordonnées seront communiquées en même temps que le prix.

Après cette date, aucune modification des dates de voyage ou des services supplémentaires n'est possible et tous les coûts associés ou les limitations des modifications devront être payés par le gagnant.

Le voyage sera programmé avec le gagnant entre le 14 juillet et le 31 décembre 2025 avec un maximum de 4000 € couvrant l'hébergement désigné de 2 nuits, les vols pré-arrangés, les repas et les transferts.

vii. Non-participation :

En cas de non-participation pour quelque raison que ce soit, la récompense sera annulée et aucune compensation ne sera accordée.

2. Règles générales de vote :

PM-International s'engage à maintenir l'intégrité du processus de vote et à garantir une compétition équitable pour tous les finalistes. Toute tentative de vote automatisé, frauduleux ou manipulé, y compris, mais sans s'y limiter, à l'utilisation de bots, de scripts ou de toute méthode non autorisée permettant de récupérer des votes multiples, est strictement interdite. Tout participant surpris à se livrer à de telles activités sera disqualifié du défi.

Nous nous efforçons de fournir une plateforme de vote équitable et transparente, et tous les votes seront contrôlés pour détecter toute irrégularité ou activité suspecte. Toute divergence ou anomalie détectée fera l'objet d'une enquête approfondie et des mesures appropriées seront prises pour préserver l'équité du concours.

Nous encourageons tous les participants à respecter les principes de fair-play et d'honnêteté. En participant au processus de vote, les participants reconnaissent et acceptent d'adhérer à ces instructions.

3. Conditions de la récompense :

Les prix attribués dans le cadre du Challenge sont inaccessibles et non négociables. Aucune alternative en espèces, aucun paiement à crédit, ni aucune autre substitution de produit ne seront proposés. PM-International n'assume aucune responsabilité concernant les prix et se réserve le droit de remplacer toute récompense annoncé par un autre produit de même valeur sans préavis.

4. Disqualification et éligibilité :

PM-International se réserve le droit de disqualifier tout participant au Challenge qui ne se conformerait pas entièrement à ces termes et conditions ou qui aurait un comportement inapproprié. Un comportement inapproprié comprend l'utilisation de matériel ou de contenu offensant ou obscène qui est incompatible avec les valeurs de PM-International ou qui peut avoir un impact négatif sur l'image publique de PM-International.

5. Utilisation des données

En participant au FitLine Step-Up Challenge, vous consentez à l'utilisation et au traitement de vos données personnelles comme indiqué dans notre formulaire de consentement à l'utilisation et au traitement des données fourni au cours du processus d'inscription.

6. Responsabilité et indemnisation :

En participant à ce défi, les participants acceptent que PM-International, ses filiales, ses dirigeants, ses administrateurs, ses employés et ses agents ne soient pas tenus responsables des dommages, pertes ou blessures, y compris, mais sans s'y limiter, les blessures personnelles, les dommages matériels ou les pertes économiques, résultant de l'acceptation, de la possession ou de l'utilisation du prix ou de la participation au défi. Les participants acceptent en outre d'indemniser et de dégager de toute responsabilité PM-International, ses filiales, ses dirigeants, ses administrateurs, ses employés et ses agents en cas de réclamation, de procès, d'action, de responsabilité ou de demande, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de justice, formulés par un tiers en raison de la participation du participant au défi ou de la violation des présentes conditions générales.

7. Conditions supplémentaires :

- a. PM-International n'est pas responsable des défaillances techniques ou réelles dans la transmission ou l'évaluation des données.
- b. Le concours est nul dans les pays où les concours sont interdits, restreints ou taxés.
- c. Les conditions générales peuvent être modifiées par PM-International à tout moment et sans préavis.
- d. La décision des juges est définitive.
- e. Le droit luxembourgeois s'applique à ce défi. Les tribunaux de la ville de Luxembourg sont exclusivement compétents pour tout litige résultant du défi ou lié à celui-ci.

Date de clôture du challenge :

Le concours se termine le 14 juin 2025.